Communiqué de presse commun

« Gratuité des fournitures scolaires : une première victoire à Nice ! »

Nos associations et collectifs citoyens accompagnent au quotidien des familles en grande précarité ne bénéficiant pas de l'allocation de fournitures scolaires car venant d'arriver en France.

Attachés à l'égalité de tous les enfants dans l'accès à la scolarité nous organisons depuis 7 ans une distribution solidaire de fournitures scolaires aux enfants démunis. L'an dernier nous avons distribué un kit de fournitures de base à 871 enfants.

Nous avons appris avec une très grande satisfaction que la Ville de Nice allait, enfin, à la rentrée prochaine, distribuer gratuitement des fournitures scolaires aux enfants scolarisés en élémentaires.

Cependant les difficultés et les inégalités demeurent les élèves de maternelle à Nice, pour les élèves des autres communes du département (hors Nice et Andon), pour les collégiens et les lycéens de notre département.

De plus en plus de communes (Bordeaux, Marseille, Paris, Nancy…) et Départements (Bouches du Rhône, Charente…) distribuent un kit de fournitures de base aux élèves.

Nous demandons au maire de Nice d'étendre la distribution des fournitures aux élèves de maternelle comme c'est le cas ailleurs.

Nous interpellons les maires des autres communes des Alpes Maritimes (hors Nice et Andon), les présidents du Conseil Départemental et du Conseil Régional afin qu'ils mettent en place, à leur tour, la gratuité des fournitures scolaires.

Nous incitons fortement les candidat-es aux élections municipales à inscrire la gratuité des fournitures dans leur programme.

Un accès gratuit et égal à la scolarisation, pour tous les enfants et adolescent-es, n'est pas une option, c'est un droit.

Nice, le 11 juin 2025

Signataires : les associations ADN, Cent Pour Un 06, Habitat et Citoyenneté, Roya citoyenne, Tous citoyens, Vallées solidaires 06 et le Réseau Education Sans Frontières 06